



3 août 2023

(23-5302)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: RÈGLEMENT DE 2019 (MODIFICATION) SUR LES DESSINS ET
MODÈLES INDUSTRIELS (S.I. N° 587/2019)

Membre présentant la notification	IRLANDE
--	----------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 2019 (Modification) sur les dessins et modèles industriels (S.I. n° 587/2019)
Objet	Dessins et modèles industriels
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_10963_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/IRL/D/5
Brève description du texte juridique notifié	
<p>La modification de ce texte réglementaire (S.I. n° 587/2019) fait suite à celle de la Loi de 2019 sur le droit d'auteur et autres dispositions relatives à la propriété intellectuelle en ce qui concerne le changement de nom de l'Office des brevets et l'accès aux tribunaux. Les modifications apportées aux articles 3, 30 et 31 visent à changer le nom de l'Office de brevets, comme cela a été fait dans la Loi de 2019 sur le droit d'auteur et autres dispositions relatives à la propriété intellectuelle. Compte tenu des modifications relatives aux tribunaux apportées à la Loi de 2019 sur le droit d'auteur et autres dispositions relatives à la propriété intellectuelle, les articles 48 et 49 du texte notifié ont été révisés pour établir que les procédures relatives à la PI peuvent être engagées devant le tribunal compétent.</p>	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais

Entrée en vigueur	2 décembre 2019
Autre date	Adoption: 26 novembre 2019

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	27 avril 2023
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	<i>Intellectual Property Unit</i> (Unité de la propriété intellectuelle) <i>Department of Enterprise, Trade and Employment</i> (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi) trademarks@enterprise.gov.ie

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.